Programme Stratégique Transversal

PST 2025-2030









2025 - 2030

Un programme qui poursuit sept buts majeurs

- Contribuer à professionnaliser la gestion communale par l'adoption d'une démarche stratégique
- Avoir une vision à moyen terme
- Fédérer les plans et programmes existants sous un tout cohérent
- Permettre un meilleur dialogue avec le citoyen
- Planifier les ressources
- Impliquer les agents communaux et les fédérer autour d'un projet
- Permettre une vue transversale, décloisonnée et coordonnée des différents projets


Définition
Obligations légales
Approche conceptuelle
Structure
Actions

Définition

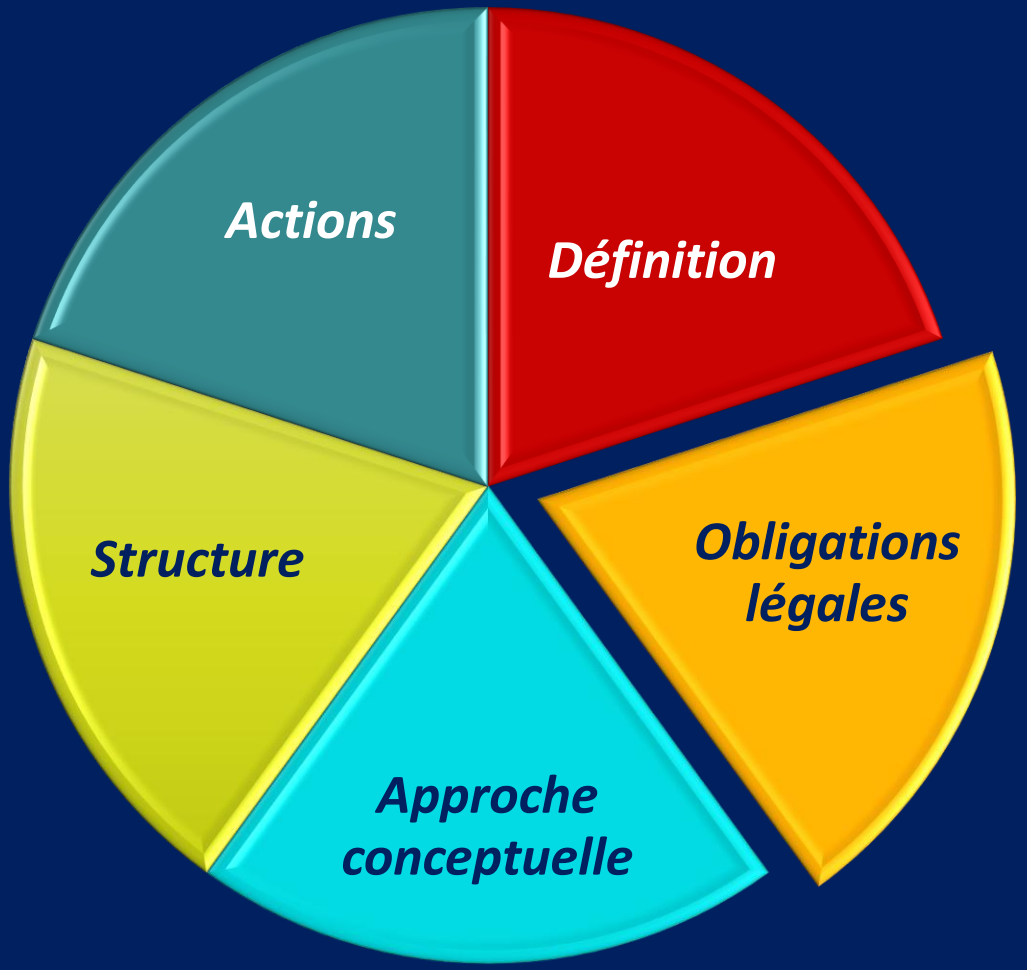
Décret du 19 juillet 2018 : « *Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'Administration.* »

- C'est un outil de bonne gouvernance
- Il s'inscrit dans le sillage de la DPC
- Il en traduit des axes stratégiques
- Qui sont ensuite divisés en objectifs opérationnels
- Eux-mêmes déclinés en actions
- C'est un outil évolutif
- Qui est soumis à évaluation

DPC

→ **Le PST vise majoritairement des initiatives nouvelles et des projets futurs**

→ **Il n'est pas rigide ; des projets peuvent donc s'y ajouter**


Définition
Obligations légales
Approche conceptuelle
Structure
Actions

Les obligations légales introduites par le Décret du 19 juillet 2018

PST 2025-2030

L-1123-27 §2 du CDLD → Quoi? → Programme Stratégique Transversal → Par qui? → Le Collège communal → Quand? → Dans les 9 mois de son installation → Comment? → Présentation et débat au Conseil communal → Publié? → Oui, sur le site internet → Et après? → Évaluation de la mise en oeuvre du PST → Par qui? → Le Collège → Quand? → *A minima*, une évaluation à mi-mandat + une finale au terme de la mandature → Comment? → La finale se base sur un rapport d'execution dressé par le CoDir → Évaluation actée par le Conseil endéans le premier semestre de l'année de son renouvellement intégral


Actions
Définition
Structure
Obligations légales
Approche conceptuelle

Approche conceptuelle

PST 2025-2030

PST ? → 3 axiomes

Programme

- *Planifier les projets et les actions pour les concrétiser*
- *Fédérer les divers plans sectoriels*



Stratégique

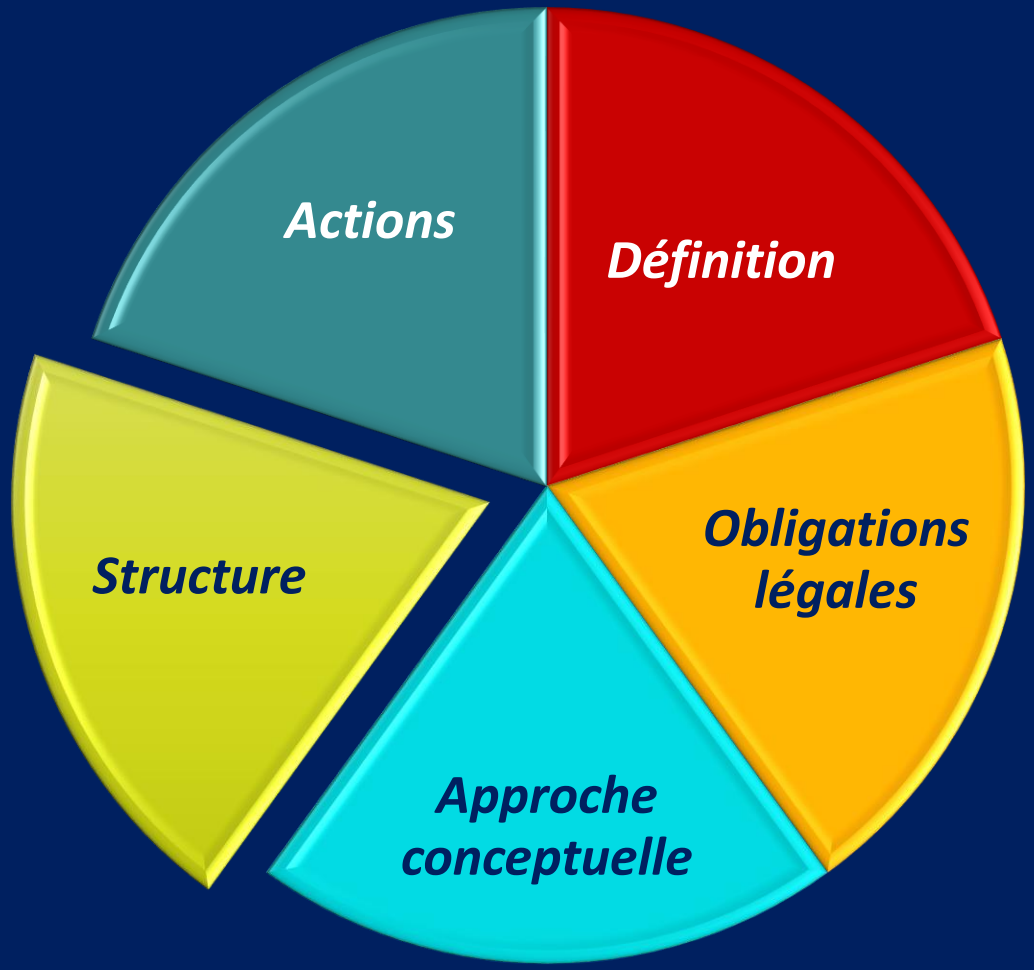
- *Feuille de route*
- *Déterminer les projets pour atteindre cet objectif*



Transversal

- *Impliquer différents acteurs pour mobiliser les compétences de chacun et atteindre le cap que l'on s'est fixé*




Actions
Définition
Structure
Obligations légales
Approche conceptuelle

Structure

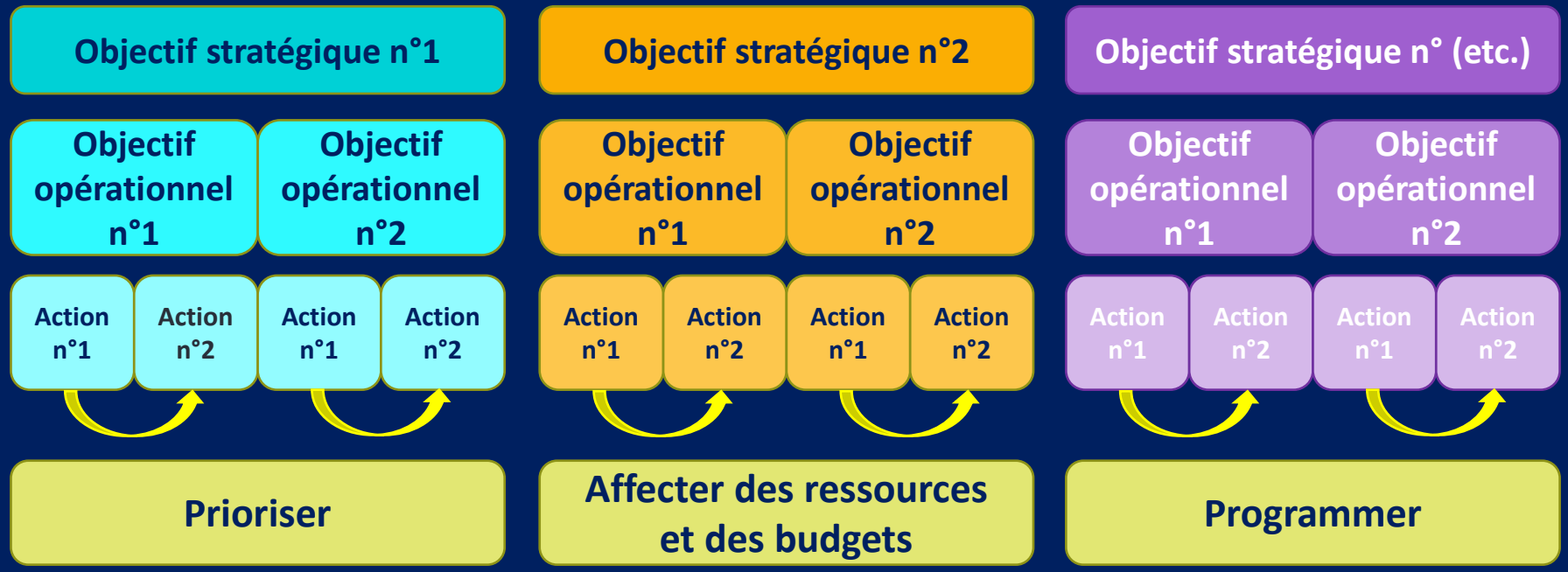
PST 2025-2030

- Politiques communales
- Précise les actions à réaliser durant la mandature
- Mis en œuvre par l'administration seule et/ou dans le cadre de partenariats externes, voire « transcommunaux »

Volet externe | Volet interne

- Vise l'amélioration de l'Administration
- Peut couvrir différents domaines d'actions : ressources humaines, bien-être au travail, communication interne, informatique, etc.
- Mis en œuvre par l'Administration

État des lieux



Volet externe : la volonté d'être

4 objectifs STRATÉGIQUES (O.S.) :



- O.S. 1 : responsable et performante
- O.S. 2 : accueillante et durable
- O.S. 3 : citoyenne et solidaire
- O.S. 4 : conviviale et créative

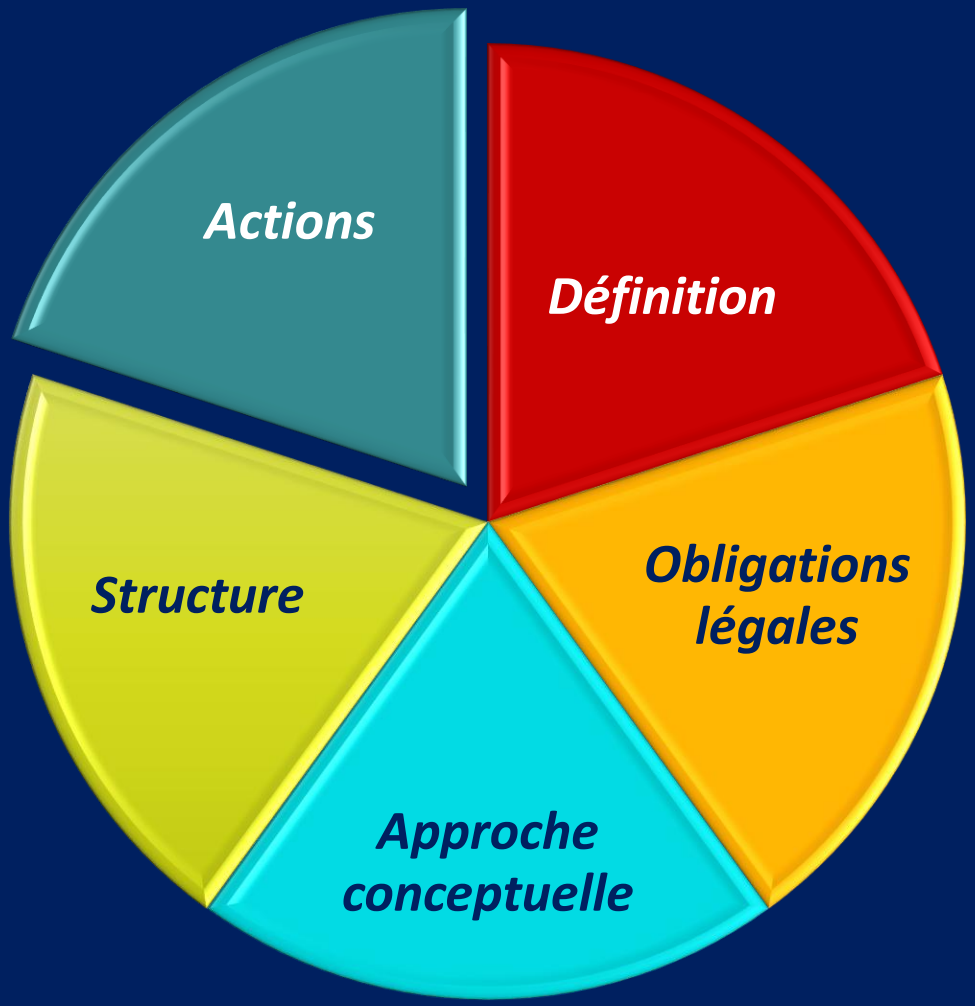
Volet interne : la volonté d'être

2 objectifs STRATÉGIQUES (O.S.)



Être une Administration

- **O.S. 5 : efficace et innovante**
- **O.S. 6 : bienveillante et performante**


Actions
Définition
Obligations légales
Approche conceptuelle
Structure

Les Actions

Des objectifs opérationnels déclinés en ACTIONS

Définition

→ Ce sont les moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif opérationnel.
→ Il s'agit de « Projets » définis dans le temps et qui génèrent des réalisations concrètes.

Fiches-actions

→ Composées d'indicateurs (commentaires, ressources, indices de suivi, résultats, budgétisation, etc.), ces fiches fourniront une vue globale et régulièrement actualisée de la réalisation du PST.
→ Elles permettront, au besoin, de corriger le cap en réorientant les actions.

Rmq : un modèle de fiche-action est en cours d'élaboration.

O.S. 1 : être une Ville RESPONSABLE ET PERFORMANTE

Un objectif stratégique décliné en 6 objectifs OPERATIONNELS (O.O.)

PST 2025-2030

O.O. 1 : optimiser la fiscalité et utiliser de manière rigoureuse les deniers publics :
- Maintenir une fiscalité modérée
- Maîtriser l'endettement
- Diversifier les sources de financement
- Intégrer des critères ESE dans les marchés publics
- Réviser les règlements communaux

O.O. 2 : assurer la gestion, la préservation et la valorisation de notre patrimoine et de nos infrastructures :
- Entretenir et restaurer le patrimoine mobilier et immobilier
- Assurer la conformité des bâtiments communaux
- Rénover la Tour de la Ville (dont le drainage des fondations)
- Mettre en place des panneaux didactiques près des sites patrimoniaux

O.S. 1 : être une Ville RESPONSABLE ET PERFORMANTE (suite)

O.O. 3 : aménager notre territoire de manière clairvoyante et concertée :
- Réviser le SDC et le GCU
- Développer la zone « Terril 33 » (y créer une zone d'activités économiques mixtes)
- Poursuivre l'implantation de bulles à verre enterrées
- Élaborer des chartes thématiques (guides pour les promoteurs)
- Poursuivre la cartographie du réseau d'égouttage (avec IDEA)

O.O. 4 : soutenir le développement économique local :
- Valoriser le commerce local, les produits régionaux et l'économie circulaire
- Simplifier et étendre l'usage de « Ma Carte Ville »
- Créer un guichet d'accueil pour les nouveaux commerçants

O.S. 1 : être une Ville RESPONSABLE ET PERFORMANTE (suite)

O.O. 5 : renforcer la sécurité et la salubrité publique :

- Poursuivre le déploiement de la vidéosurveillance (sécurité des citoyens et propreté de l'espace public)
- Renforcer la lutte contre les infractions urbanistiques
- Mettre en place des aménagements pour réduire la vitesse
- Remplacer le mobilier urbain de sécurité routière
- Intensifier les rencontres entre citoyens et police

O.O. 6 : moderniser les infrastructures communales pour répondre aux besoins des citoyens :

- Créer une extension sur le site administratif de Tertre
- Rénover le réfectoire de l'école du Grand Jardin
- Améliorer l'isolation et l'aménagement des locaux des académies de musique
- Créer des espaces de co-working
- Moderniser la signalisation (aux entrées de Ville et aux abords des infrastructures communales)
- Construire un hangar pour le stockage temporaire des biens évacués lors des expulsions

O.S. 2 : être une Ville ACCUEILLANTE ET DURABLE

Un objectif stratégique décliné en 4 objectifs OPERATIONNELS (O.O.)

PST 2025-2030

O.O. 7 : favoriser les mobilités douces et renforcer la multimodalité :

- Créer une voirie de délestage (ouverte durant les festivités)
- Étudier la faisabilité de piétonniser le centre-ville et de créer un parking souterrain (via PPP)
- Renforcer le réseau cyclo-piéton (et son maillage)
- Actualiser le PCM
- Développer un dispositif dédié à la gestion des places de stationnement
- Créer des parkings de délestage et zones de co-voiturage
- Installer des dispositifs « range-vélos » près des écoles et lieux culturels/sportifs

O.O. 8 : contribuer à préserver l'environnement et à lutter contre le changement climatique en poursuivant la transition énergétique et la gestion adéquate des ressources :

- Mettre à jour le cadastre énergétique et utiliser de manière rationnelle l'énergie
- Poursuivre le remplacement de l'éclairage public par du LED
- Installer des puits de récupération d'eau de pluie pour les terrains de sport
- Étudier la faisabilité d'étendre la géothermie aux bâtiments communaux
- Recycler les mégots collectés
- Poursuivre la mise en œuvre du PAEDC 2030

O.S. 2 : être une Ville ACCUEILLANTE ET DURABLE (suite)

O.O. 9 : veiller au bien-être animal :

- Créer un second « caniparc »
- Publier un guide communal du bien-être animalier
- Désigner un vétérinaire référent pour le bien-être animal

O.O. 10 : préserver les espaces verts, la biodiversité et valoriser les espaces publics :

- Valoriser les espaces publics par des aménagements raisonnés favorisant la biodiversité
- Déminéraliser progressivement les espaces publics et favoriser un accès à la nature pour tous
- Poursuivre le verdissement des cimetières
- Développer les réseaux touristiques et les sentiers-promenades
- Promouvoir l'agro et l'écotourisme au profit des professions rurales
- Réaménager les places de l'Entité
- Sensibiliser les enfants au respect de la biodiversité et de l'environnement

O.S. 3 : être une Ville CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Un objectif stratégique décliné en 6 objectifs OPERATIONNELS (O.O.)

PST 2025-2030

O.O. 11 : garantir un enseignement qualitatif, inclusif et de proximité pour tous

- Poursuivre l'acquisition de matériel adapté aux enfants à besoins spécifiques
- Lutter contre les discriminations et le harcèlement scolaire
- Garantir l'offre d'enseignement en immersion
- Renforcer les partenariats entre écoles et acteurs culturels locaux (pour favoriser l'accès des enfants à la culture)
- Valoriser les activités des académies de musique et arts de la parole

O.O. 12 : favoriser l'émancipation sociale, l'égalité des chances et des genres

- Mettre en œuvre le PCS
- Sensibiliser à la lutte contre les violences intrafamiliales et celles fondées sur le genre
- Féminiser davantage les noms de rues (via consultation citoyenne)
- Soutenir le financement du permis de conduire (théorique)
- Étudier la mise en place de distributeurs de protections intimes (dans certains lieux publics)
- Poursuivre l'organisation du Salon de l'Emploi
- Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi

O.S. 3 : être une Ville CITOYENNE ET SOLIDAIRE (suite)

O.O. 13 : développer des dispositifs coordonnées d'accueil pour la petite-enfance et répondant aux besoins des parents

- Rénover les infrastructures scolaires et d'accueil
- Étudier le recrutement d'un coordinateur ATL
- Créer de nouvelles places d'accueil
- Organiser un salon dédié à la petite enfance
- Mettre en place des espaces de rencontre et d'écoute pour les familles (via ateliers et conférences)
- Étudier la création d'un guichet unique pour faciliter l'attribution des places en crèche

O.O. 14 : développer des projets d'éducation à la santé

- Promouvoir une alimentation saine à l'école, en stages et plaines de jeux
- Organiser des ateliers pour sensibiliser à la santé et au bien-être

O.S. 3 : être une Ville CITOYENNE ET SOLIDAIRE (suite)

O.O. 15 : promouvoir l'entraide et l'engagement citoyen
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Promouvoir le bénévolat auprès des citoyens et associations locales
- Renforcer la participation citoyenne (via un budget collaboratif)
- Développer des événements fédérateurs visant à renforcer la fierté d'être saint-ghislainois
- Créer un prix de la citoyenneté
- Coordonner la gestion des « jardins partagés collectifs »

O.O. 16 : renforcer l'inclusion sociale des aînés en favorisant leur autonomie
- Continuer la lutte contre l'isolement des aînés
- Développer une campagne de mobilité à destination des aînés
- Organiser des ateliers dédiés à l'utilisation des outils numériques
- Proposer deux sessions annuelles de remise à niveau du code de la route
- Améliorer l'offre de mobilité à tarif réduit

O.S. 4 : être une Ville CONVIVIALE ET CRÉATIVE

Un objectif stratégique décliné en 4 objectifs OPERATIONNELS

O.O. 17 : être une Entité connectée, ancrée dans la modernité et proche de ses citoyens

- Améliorer la connectivité en Ville et dans les villages
- Étudier la création d'une application mobile « Saint-Ghislain »
- Réaliser des capsules vidéos pour mieux faire connaître les services communaux
- Garantir l'accessibilité du site web aux personnes atteintes de déficiences visuelles ou auditives
- Mener une enquête sur les besoins et la satisfaction des citoyens

O.O. 18 : favoriser un accès aisé à la culture et à la lecture

- Poursuivre la réalisation du PQDL
- Valoriser la lecture (via le Bibliobus) et mettre en place des ateliers de lecture « enfants-adultes »
- Mettre en place une prime « lecture »
- Promouvoir les artistes de l'Entité
- Créer un musée communal sur la Grand-Place
- Célébrer les 50 ans de la fusion des communes
  (en valorisant l'identité de Saint-Ghislain et de ses villages)

O.S. 4 : être une Ville CONVIVIALE ET CRÉATIVE (suite)

O.O. 19 : encourager la pratique sportive et poursuivre le soutien apporté aux clubs locaux

- Mettre en place une prime « Sport »
- Soutenir le développement des clubs sportifs locaux
- Organiser des formations pour moniteurs et dirigeants de clubs

O.O. 20 : renforcer les infrastructures sportives et de loisirs

- Créer un terrain de football synthétique à Douvrain
- Aménager une nouvelle infrastructure polyvalente à Sirault pour clubs sportifs et associations
- Poursuivre la rénovation de la salle omnisports d'Hautrage et l'aménagement de ses abords
- Créer une salle polyvalente à Tertre
- Étudier la création d'une aire récréative et sportive à la venelle Saint-Georges
- Aménager un espace détente à la rue de l'Échappée

O.S. 5 : être une Administration INNOVANTE & EFFICIENTE

Un objectif stratégique décliné en 4 objectifs OPERATIONNELS

O.O. 21 : optimiser les outils et infrastructures informatiques

- Réaliser un audit des besoins informatiques
- Remplacer les postes fixes par des PC portables (avec *docking stations*)
- Garantir une connectivité rapide et stable (télétravail)
- Mettre en place une authentification à double facteur
- Optimiser l'usage des outils bureautiques et de connectivité

O.O. 22 : dématérialiser la gestion des ressources humaines et accroître les flux de communication

- Dématérialiser les dossiers RH et suivre la carrière des agents en *full online* (via logiciel)
- Rendre obligatoire l'usage de la plateforme de gestion du temps de travail (lors de tout nouvel engagement)
- Organiser des séances d'information pour le personnel (sur des sujets spécifiques)
- Généraliser les fiches de paie électroniques (via mise à disposition d'un PC et d'une imprimante)

O.S. 5 : être une Administration INNOVANTE & EFFICIENTE (suite)

O.O. 23 : assurer une gestion optimale des ressources et des moyens financiers

- Renforcer la gestion budgétaire par quadrimestre (avec tableaux de bord à 5 ans)
- Implémenter l'IA dans les outils de gestion budgétaire
- Renforcer la dématérialisation des flux de dépenses
- Intensifier les actions de l'ERP
- Centraliser la gestion des équipements numériques et didactiques (à disposition des écoles)
- Déployer des outils de gestion renforçant la transition énergétique

O.S. 5 : être une Administration INNOVANTE & EFFICIENTE (suite)

O.O. 24 : recourir aux nouvelles technologies numériques (dont l'IA) pour rendre un meilleur service aux citoyens

- Créer une plateforme numérique dédiée à la mise à disposition du matériel et aux locations de salles
- Mettre en place un *chatbot* (pour les citoyens)
- Publier en ligne les procédures de demandes d'autorisation diverses, de réclamations « taxes » et d'intervention « assurances »
- Utiliser l'IA (et former le personnel) pour automatiser les tâches répétitives et chronophages
- Optimiser les trajets effectués par les véhicules communaux
- Numériser les archives pour centraliser le stockage, faciliter les recherches et diminuer le volume d'espace occupé

0.S. 6 : être une Administration BIENVEILLANTE ET PERFORMANTE

Un objectif stratégique décliné en 4 objectifs OPERATIONNELS

PST 2025-2030

O.O. 25 : renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance

- Mettre à l'honneur les agents ayant une ancienneté décennale et ceux partant à la retraite
- Réaliser des enquêtes de satisfaction auprès du personnel
- Valoriser les produits locaux lors des festivités dédiées au personnel

O.O. 26 : renforcer et accroître les compétences des agents de l'Administration

- Organiser des formations intra-services
- Renforcement des « hard skills »
- Poursuivre la démarche qualité
- Former le personnel ouvrier aux maniements des outils et engins, ainsi qu'aux postures adéquates (pour prévenir au mieux les accidents)
- Proposer des sessions régulières aux gestes de premiers secours et à la sécurité incendie

0.S. 6 : être une Administration BIENVEILLANTE ET PERFORMANTE (suite)

PST 2025-2030

O.O. 27 : promouvoir une culture d'accueil inclusive et respectueuse de la diversité

- Améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite
- Former le personnel communal à l'accompagnement des personnes en difficulté et à l'égalité des chances

O.O. 28 : encourager la mobilité douce et durable

- Favoriser les modes de déplacement doux entre et vers les sites administratifs
- Moderniser l'atlas des sentiers et chemins vicinaux

Merci de votre attention !

